

L'HORMEMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE L'HORME • OCTOBRE 2017 > N° 53



Rentrée
2017 / 2018 p.5

// Projet fresque

Depuis le mois de mai, les L'Hormois peuvent apprécier la fresque réalisée, route de Battant, par les jeunes de l'Espace Animation Jeunesse. Ce projet est le reflet d'une réelle volonté de lutter contre tous les gestes d'incivilité qui nuisent au quotidien et au vivre ensemble. Un des objectifs de l'Espace Animation Jeunesse est d'ancrer les projets avec les jeunes sur le territoire, en participant d'une démarche citoyenne.



// Raid sportif

Pour la seconde année consécutive, un raid sportif a été organisé en partenariat avec l'Espace Jeunesse de St-Priest-en-Jarez, une vraie réussite tant sur le plan humain que sur le plan sportif. Au programme, 420km de vélo encadré par le pôle cyclisme de Sorbiers, randonnée, découverte de paysages...



// Tournage

Les jeunes de l'Espace Animation Jeunesse se sont engagés dans la lutte contre l'addiction en réalisant un court-métrage abordant la thématique des dangers du tabac et du cannabis. L'objectif étant de diffuser ce petit film auprès de différents publics, dans différents lieux et de pouvoir ainsi ouvrir un débat.



ÉDITO

Enzo VIVIANI

MAIRE DE L'HORME

En cette période de rentrée où les vacances ne sont plus qu'un souvenir, les communes doivent faire face à un certain nombre de **mesures inquiétantes annoncées par le pouvoir politique** :

- Suppression d'une bonne partie des aides de l'Etat en faveur des investissements, ce qui ne va pas aider aux projets de nos communes.
- Suppression de la taxe d'habitation, sûrement une bonne mesure pour les personnes qui vont en bénéficier, mais une mauvaise nouvelle pour les communes. En effet l'Etat indique qu'il va compenser à l'euro près certes, mais quand on sait comment au fil du temps sont compensées les exonérations déjà existantes on peut être très inquiet.
- Nouvelles mises à contribution des collectivités par une nouvelle baisse des dotations ; il est difficilement admissible que les efforts soient demandés aux collectivités qui votent des budgets en équilibre, chose que l'Etat ne fait pas.
- Enfin l'Etat se décharge de tâches au profit des communes sans la compensation correspondante, comme par exemple les cartes d'identités et les passeports.

Concernant notre commune la rentrée scolaire a été marquée cette année par un **changement important au niveau du mode de gestion des activités enfance jeunesse**. En effet depuis sa création, il y a plus de 10 ans, ce service a toujours été géré par un délégué.

La délégation venant à échéance au 31 août 2017 nous avons lancé une nouvelle consultation et au vu du retour des offres nous avons pris la décision de reprendre ce service en régie municipale. Ceci devrait permettre d'avoir un coût moindre et surtout d'améliorer la qualité des prestations fournies aux usagers.

Ce nouveau mode de gestion concerne également les **NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)** pour lesquelles nous avons, en début d'année, pris la décision, en accord avec les parents d'élèves et les enseignants, de passer d'une demi-journée le jeudi après-midi, à 45 minutes par jour pendant 4 jours, forts du constat d'un défaut de qualité de la prestation de notre délégué et du faible taux de fréquentation malgré la gratuité.

Nous avons choisi de ne pas revenir à la semaine à 4 jours à la rentrée de septembre 2017, pour plusieurs raisons.

- Prendre une décision mi-juillet pendant que tout le monde est en vacances ne nous semblait pas raisonnable, notamment pour les familles qui travaillent et qui ont besoin de se réorganiser pour la garde des enfants.
- De plus l'activité NAP nous avait conduit à prendre des engagements vis-à-vis de personnels et nous ne pouvions pas du jour au lendemain les annuler.

SOMMAIRE

- 4 >** Rentrée culturelle à La Buire !
- 5 - 7 >** Dossier rentrée 2017 / 2018
- 8 - 11 >** Votre ville & vous
- 12 >** En bref

- Enfin il nous semble que ce sujet mérite une réflexion dans le calme et sans trop de précipitation après avoir consulté toutes les parties prenantes dans ces rythmes scolaires.

Il faut aussi rappeler, concernant la **vie scolaire**, que nous sommes intervenus afin que L'Horme, bien que non concernée par les quartiers dit prioritaires de la politique de la ville, voit ses écoles classées en zone REP+, ce qui permet aux classes de CP de bénéficier depuis la rentrée, de la mesure gouvernementale de ne pas avoir plus de 12 élèves par classe.

Comme chaque été, des travaux de rénovation dans les écoles ont été effectués ; elles ont également été équipées d'alarmes anti-intrusion et d'un système d'alerte sonore.

Les travaux de mise en accessibilité de la mairie devraient se poursuivre jusqu'en octobre, permettant l'accès et l'accueil des personnes à mobilité réduite à l'ensemble des services au rez-de-chaussée. Ils s'avèrent relativement complexes lorsqu'il s'agit d'adapter un bâtiment ancien et dont l'activité doit être continue. A ce titre l'accueil du public a été provisoirement transféré dans la salle attenante à la médiathèque.

Le réseau de caméras de vidéo-protection a été étendu avec l'installation de **13 nouvelles caméras** aux environs de la place de l'église et des écoles, du centre technique et du complexe sportif des Berges du Gier.

Un **troisième groupe de voisins vigilants** a été mis en place dans le quartier autour de la rue du Pilat.

Les aménagements de la première tranche de l'**Eco quartier des Berges du Gier** sont terminés et la commercialisation des parcelles destinées aux logements a été lancée.

La démolition de l'îlot Est du centre-ville a pris du retard du fait de notre partenaire institutionnel EPORA. Il en est de même de la restructuration de la rue des Cités et d'autres travaux de voirie, où la lourdeur organisationnelle de Saint-Etienne-Métropole que l'on craignait lors de la remontée de compétences s'est avérée. Les crédits des opérations ont été bloqués mais nous restons tributaires de la Métropole pour la phase opérationnelle.

Cette période d'été a été l'occasion de la réalisation de multiples travaux par nos services ou des entreprises dont vous trouverez le détail en p11.



INFO MAIRIE

Cours Marin - 42152 L'Horme

Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Tél. : 04 77 22 12 09 - Fax : 04 77 31 67 49

Courriel : mairie@ville-horme.fr

L'HormeMag

Directeur de Publication : Enzo Viviani.

Conception : agence **reciproque.fr**

Dépôt légal 4^e trimestre 2016

Tirage : 2 350 exemplaires



L'Odyssée... à vapeur !
Vendredi 13 octobre à 20h30
À partir de 9 ans



Les chansons du grand coïssou
Mardi 20 février à 15h. À partir de 5 ans



P'tit papier
Dimanche 11 mars à 16h30. À partir de 2 ans

SAISON CULTURELLE

RENTRÉE CULTURELLE À LA BUIRE !

Une nouvelle saison culturelle commence, comme un nouvel horizon !

Avec ses promesses de découvertes, de rencontres, d'échanges, avec bien sûr le désir de vous voir toujours plus nombreux goûter un programme diversifié, allant ainsi à la rencontre de tout un chacun et entrant en résonance avec le monde d'aujourd'hui.

Dans la conjoncture actuelle, il est important de rappeler que l'art, la culture et l'éducation sont les instruments nécessaires à la construction citoyenne qui passe par l'ouverture aux autres, par sortir de l'entre-soi.

Les artistes nous ouvrent des portes sur le monde. Ils nous invitent à la rencontre, au dialogue, à la confrontation des idées et des points de vue. Ils sont de ceux qui nous font avancer et grandir, qui nous mènent vers plus de tolérance et de liberté.

Merci à tous les professionnels du pôle culturel qui cherchent et scrutent avec attention, tout au long de l'année, les différents spectacles susceptibles de vous plaire, de vous intéresser, de vous émerveiller. Un défi ! Car l'exigence de la qualité à

l'heure où les budgets sont de plus en plus contraints, fait de cette recherche une tâche de plus en plus difficile. Un défi, également parce que la culture doit être accessible à tous.

Du théâtre, des spectacles musicaux, de nombreux rendez-vous à voir en famille, du théâtre d'objet et de la marionnette... et nous continuerons à éveiller la curiosité des enfants de toutes nos écoles en leur offrant 4 spectacles soutenus par des ateliers ou rencontres avec des artistes.

Toujours fidèles à notre volonté de soutenir la création, en lien avec la saison ou pour peaufiner leur travail, des artistes viendront en résidence cette année encore à La Buire. Bien entendu, nous ne manquerons pas de vous inviter à des séances de travail, à ces moments intimes où les artistes nous proposent de découvrir les prémices de leur nouveau projet.

Nous remercions le Conseil Départemental qui nous aide financièrement dans cette démarche. La saison passée, ce sont presque 5000 spectateurs jeunes et adultes qui ont fréquenté La Buire, avec une forte augmentation de nos abonnés qui nous suivent fidèlement.

De nombreux scolaires ont franchi la porte de la Buire. Cette nouvelle saison, nous ferons tout pour que ces chiffres continuent d'augmenter.

Nous vous invitons donc à venir partager des moments forts en profitant des avantages offerts par notre formule d'abonnement que nous avons volontairement maintenue au même niveau que l'an dernier, **40 euros pour 4 spectacles**.

Au plaisir de vous croiser au gré de cette nouvelle saison.

Bonne saison à tous !



Les aventures du baron de Münchhausen
Dimanche 25 mars à 17h. À partir de 5 ans

Service culturel

04 77 19 18 27
culture@ville-horme.fr
Retrouvez toute la programmation sur
www.ville-horme.fr

DOSSIER

RENTÉE 2017/2018

488
ÉLÈVESfréquentent
les établissements
de la commune

83 élèves

ÉCOLE PRIMAIRE FRANCIS NICOLAS | Direction : Mme Damizet



Mme Audrey Chagneux
complète Mme Saura :
GS-CP



Mme Delphine Simon
complète Mme Damizet :
CM1-CM2

Projet d'école

- > Le blog de l'école et les journaux de bord des classes
- > Le parcours scientifique avec l'utilisation des malles Fibonacci
- > Le parcours culturel grâce, entre autres, aux spectacles offerts par la Mairie
- > Le lire-écrire, notamment avec l'écriture d'articles sur le journal de bord
- > La scolarisation des élèves de moins de 3 ans

97 élèves

Direction : M. Boisset

ÉCOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

Mme Delphine Simon complète M. Boisset : MS-GS (voir photo ci-dessus)

Projet d'école

- > Mise en place d'un livret de réussite allant de la PS à la GS, avec en plus un renforcement de la liaison entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

116 élèves

Direction : Mme Chanteloube

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ANDRÉ LANGARD

Projet d'école

- > Garantir les apprentissages fondamentaux des élèves et la réussite de tous (plan de travail, ateliers...).
- > Favoriser les apprentissages dès l'entrée élémentaire, en dédoublant une classe de CP (mise en place de deux classes de CP de moins de 12 élèves).
- > Entretenir un climat scolaire serein (débat réguliers, travail sur la différence et la tolérance, élections des délégués).
- > Améliorer la fluidité des parcours (mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle...).

197 élèves

Nouvelle directrice : Mme Leidi

ÉCOLE PRIMAIRE PRIVÉE GRAND PRÉ-SAINT NICOLAS



Mme Fabienne Leidi. Nouvelle directrice de l'école. CE1

Projet d'école

- > Travailler sur la coopération, la solidarité afin de vivre une réelle communauté éducative.
- > Les élèves des grandes classes sont parrains des plus petits afin de les aider.

REPRISE DE LA GESTION DES TEMPS D'ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES **EN RÉGIE DIRECTE**



Durant toute l'année, en complémentarité avec les écoles et pour faciliter l'organisation des familles, la ville assure des temps d'accueils périscolaires et extrascolaires, permettant ainsi aux enfants et jeunes L'Hormois de découvrir des activités riches et diversifiées :

- > Un service d'accueil périscolaire du matin, du midi, du soir et du mercredi après-midi,
- > De Nouvelles Activités Périscolaires,
- > Un service d'accueil extra-scolaire (vacances scolaires),
- > Un service « Passerelle » (10/14 ans),
- > Un Espace Animation Jeunesse.

Depuis 7 ans, ces temps d'accueils étaient exploités par un opérateur privé dans le cadre d'une délégation de service public (sauf dans le cas de la Passerelle et l'Espace Animation Jeunesse). En juillet 2016, l'équipe municipale a engagé une réflexion sur cette délégation et après une évaluation, il est apparu pertinent pour la ville de reprendre en régie directe ces temps d'accueils.

DE NOUVEAUX HORAIRES POUR CETTE **RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018**

ÉCOLES ANDRÉ LANGARD, FRANCIS NICOLAS, CHARLES PERRAULT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
À partir de 7h30	Accueil de loisirs périscolaire				
8h30 / 11h30	École				
11h30 / 13h30	Restauration scolaire				
13h30 / 15h45	École		Accueil de loisirs périscolaire	École	
15h45 / 16h30	NAP			NAP	
16h30 / 18h30	Accueil de loisirs périscolaire			Accueil de loisirs périscolaire	

ÉCOLE GRAND PRÉ / SAINT-NICOLAS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
À partir de 7h30	Accueil de loisirs périscolaire			Accueil de loisirs périscolaire	
8h30 / 11h30	École			École	
11h30 / 13h30	Restauration scolaire			Restauration scolaire	
13h30 / 16h30	École		Accueil de loisirs périscolaire	École	
16h30 / 18h30	Accueil de loisirs périscolaire			Accueil de loisirs périscolaire	

LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DE 15H45 À 16H30

Des activités proposées aux enfants pour améliorer les apprentissages et favoriser la réussite ainsi que l'épanouissement des enfants tout en les rendant acteurs de leurs loisirs.

Pour cela, des cycles d'activités sont proposés par trimestre :

- > accompagnement scolaire
- > activités physiques (kinball, ultimate...)
- > activités culturelles et artistiques (musique, poterie, anglais...)
- > activités scientifiques

RESTAURATION, PÉRISCOLAIRES DU MATIN, DU SOIR, LES MERCREDIS ET LES VACANCES : UN DOSSIER UNIQUE, UN GUICHET UNIQUE ET UN PORTAIL FAMILLE POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

> Dossier unique

Un dossier qui se veut plus pratique car il permet de recueillir, en une seule fois, l'ensemble des informations nécessaires pour inscrire votre ou vos enfants à la restauration scolaire, au périscolaire du matin et du soir, aux nouvelles activités périscolaires (NAP) et au centre de loisirs.

> Un guichet unique

Pour simplifier au maximum vos démarches, la ville a créé un guichet unique. Situé au 2^{ème} étage de la Maison de la Famille, il est accessible par la rue des Cités. Il est à votre service pour répondre à toutes vos questions concernant la scolarité, les accueils, les activités périscolaires et prendre les inscriptions de vos enfants.

> Portail familles

Un "portail familles" Internet est en ligne, accessible via www.ville-horme.fr. Ce portail facilite le recueil des informations et des documents dont le personnel municipal a besoin pour gérer au mieux les inscriptions. Grâce à un accès sécurisé par mot de passe, vous pouvez également vous connecter à votre compte personnel pour inscrire vos enfants aux différentes activités, vous acquitter de vos factures en ligne ou télécharger des pièces justificatives. Un bon moyen de vous faire gagner du temps en évitant les déplacements !

CONTACT

Service Enfance Jeunesse • education@ville-horme.fr • **04 77 31 89 82**
Maison de la Famille, 1 rue des cités - 42152 L'Horme • www.ville-horme.fr

RÉTROSPECTIVES

RETOUR EN IMAGES SUR LA 2^{ÈME} ÉDITION DE L'HORM'EN FÊTE

SAMEDI 09 SEPTEMBRE

Dès le matin, les bénévoles, le personnel municipal, et les élus s'activaient pour les préparatifs et l'installation de la 2^{ème} édition de L'Horm'en fête.

Samedi soir, le site était fin prêt pour accueillir le public ! Grâce à « la Guinguette à roulettes » les L'Hormois ont pu « guincher » au son de l'accordéon, la guitare et la contrebasse. Caravane, costumes, lampions, piste de danse et ambiance de fête populaire pour un véritable bal-concert d'antan qui nous a réchauffé pour le lancement de L'Horm'en fête !

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

Cette année, le Forum des associations a réuni 19 associations, chacune a pu ainsi présenter ses activités. Des jeux, des spectacles et des ateliers pour les familles ont également rythmé cette journée pour le plaisir des grands et des petits. Les L'Hormois, qui se sont distingués cette année, furent récompensés pendant le L'Horm'actions « version champêtre ».

La pluie qui s'était invitée le samedi matin n'a pas été présente le dimanche au grand soulagement de toute l'équipe organisatrice ce qui a permis à la 2^{ème} édition de L'Horm'en fête d'être un moment fort agréable de bonne humeur, de partage et de convivialité !

Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour que cette journée ait lieu !



RÉTROSPECTIVES



VOTRE VILLE ET VOUS

MÉDIATHÈQUE

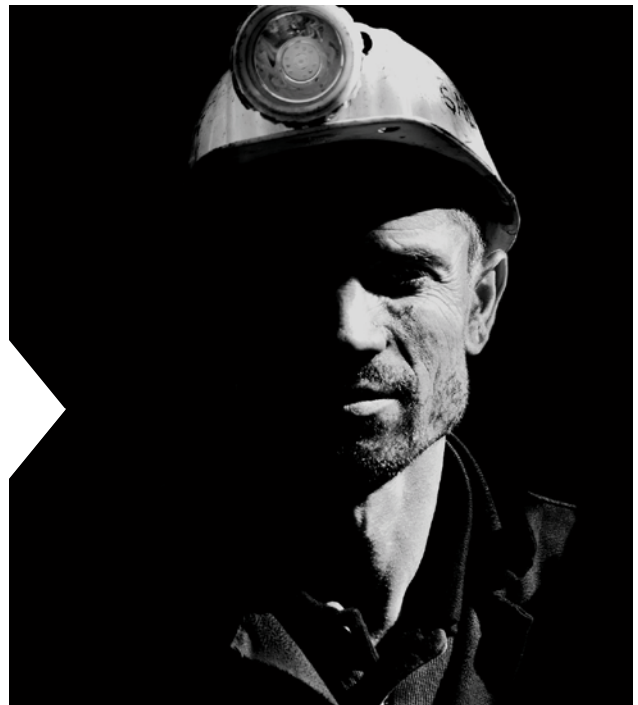
UNE SAISON ANIMÉE À LA MÉDIATHÈQUE !

> Dans l'univers des mines

C'est avec une exposition photos prêtée par l'association Des Amis du Musée de la Mine de Saint-Étienne que débutera la saison 2017/2018.

L'occasion de déambuler dans les galeries avant et après le spectacle *Quand la mine chante* du 10 novembre à l'Espace Culturel La Buire.

Et c'est avec les cuivres du Conservatoire Massenet de Saint-Étienne que nous passerons la matinée du samedi 18 novembre pour une leçon de musique en toute simplicité et convivialité.



> Destination : L'Amérique !

Prenez passeport et bagages et embarquez en janvier - février pour les grands espaces nord-américains avec une très belle exposition photos prêtée par la Direction Départementale du Livre et du Multimédia.

Atterrissage le vendredi 02 février 19h en Californie pour la projection du film « San Francisco, la rebelle californienne » d'Hélène et Christian Goubier avec Carnets de voyage.

> Entre mots et chansons

Ambiance cabaret avec le spectacle « Je lis si ça m'chante » en compagnie de Théophile Ardy et Sabrina Livebardon vendredi 09 mars à 19h, histoire de faire un clin d'œil au Printemps des Poètes.



> Musique !

Deuxième leçon de musique le 17 mars avec le Conservatoire Massenet de Saint-Étienne autour de l'accordéon.

> Clap, moteur !

Une exposition autour du cinéma d'animation prendra place à la médiathèque en avril et mai. L'occasion de découvrir les étapes de fabrication d'un film d'animation à travers 11 métiers.

> Fin de saison en musique

C'est avec une leçon de musique du Conservatoire Massenet de Saint-Étienne que la médiathèque terminera la saison en juin.



L'équipe de la médiathèque n'oublie pas de vous proposer ses rendez-vous réguliers comme :

- Les Petites Histoires pour Petites Oreilles chaque premier mercredi du mois,
- Les Grandes Histoires pour Grandes Oreilles les mardis des vacances scolaires,
- Le club lecture,
- Le prix RomanGier.

LE RÉSEAU ITINÉRANCES EN FÊTE !

Les médiathèques du Pays du Gier vous invitent à participer à une semaine festive du 9 au 16 décembre.

Au programme : des jeux de piste avec des défis à relever, des charades, des jeux... mais aussi des spectacles, ateliers créatifs, contes et autres animations et surprises pour petits et grands, tout au long de la semaine !

Voilà une belle occasion de découvrir les fonds documentaires, les richesses et les spécificités des différentes structures du Réseau, sur le mode de l'itinérance !

Notez d'ores et déjà cette semaine sur vos agendas. Plus de détails vous seront donnés sans tarder.



ITINÉRANCES
MÉDIATHÈQUES DU PAYS DU GIER
LA BUIRE
L'HORME

TRAVAUX

POINT TRAVAUX

De nombreux travaux ont été réalisés cet été grâce au concours des services techniques. Suite aux baisses des dotations de l'Etat, le fonctionnement en régie directe est privilégié afin de minimiser les coûts.

Dorénavant, les agents des services techniques sont sollicités à la fois pour de l'entretien mais également pour de la création. Pour exemple, le portail et la barrière installés à l'école André Langard ont été fabriqués par leur soin.

> Les écoles :

Dans le cadre du plan multimédia mis en œuvre par Saint-Étienne Métropole, toutes les écoles vont être dotées de tableau blanc et de vidéoprojecteur dans chaque salle de classe. L'installation de ce matériel a commencé, il se poursuivra jusqu'à la Toussaint. En lien avec le projet d'école, un jardin pédagogique de 100 m² a été aménagé à l'école **Francis Nicolas**, accompagné d'une citerne pour récupérer l'eau de pluie.

A l'école **André Langard**, les services techniques ont remplacé les néons par des luminaires LED, qui ont pour effet une économie d'énergie. De plus, des travaux de plâtrerie, de peinture et de rénovation du faux plafond ont été réalisés. L'accès à la toiture a été sécurisé par une ligne de vie, il est nécessaire pour que les agents puissent entretenir la toiture.

Enfin, parce que la sécurisation de nos écoles est une priorité, un nouveau portail et une barrière de 2m ont été installés à l'entrée de l'école André Langard. A l'école **Charles Perrault**, ce sont une alarme intrusion et une alarme panique qui ont été mises en place.



André Langard



Francis Nicolas



Francis Nicolas

> Bâtiments municipaux :

Des travaux de réfection du bitume ont été réalisés sur le **parking de la Maison des sociétés**. Prochainement, un portail va être installé qui sera accompagné d'un règlement de stationnement.

A la **Maison de la Famille**, tous les anciens luminaires ont été remplacés par des LED. La Centrale de Traitement d'Air a également été changée pour une meilleure qualité de l'air.

Au **Gymnase des Berges du Gier**, les luminaires ont été changés au profit de LED dans le hall d'entrée et les vestiaires.

En juillet, des toilettes publiques ont été installés sur la **place Lanet**. Cette cabine sanitaire est automatique (nettoyage, ouverture automatique), elle est ouverte de 8h à 20h, elle est inaccessible la nuit.

Enfin, concernant **l'Hôtel de Ville**, l'accès à la toiture a été sécurisé. Les travaux d'accessibilité prendront fin très prochainement. Ils feront place à une salle du Conseil Municipal et un accueil de la mairie accessible à tous. Une borne sera à votre disposition afin de faciliter vos démarches administratives et de consulter divers documents.



Maison des sociétés

EN BREF

ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES DU MATÉRIEL COMMUNAL INUTILISÉ

Etant engagée dans une démarche éco-responsable, l'équipe municipale a décidé de vendre aux enchères le matériel municipal inutilisé. Auparavant, le mobilier devenu obsolète n'était pas valorisé. Ce n'est plus le cas depuis septembre, il trouve enfin une nouvelle vie grâce à la vente aux enchères. De plus, cette vente représente une recette supplémentaire pour le budget de la ville.

Ces enchères ont lieu en ligne sur ce site : www.webencheres.com. Elles sont ouvertes autant aux collectivités territoriales, qu'aux particuliers et aux professionnels. Une page est consacrée au matériel de la Ville de L'Horme, il vous suffit de taper « L'Horme » dans le moteur de recherche de la page d'accueil du site pour la trouver.



ZÉRO PESTICIDE

CHARTRE ZÉRO PESTICIDE: PRÉCISION SUR L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES



Suite à la mise en place de la Charte Zéro Pesticide au 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des pesticides est interdite dans les espaces publics.

Un nouveau plan de désherbage a été établi, celui-ci modifie profondément nos habitudes. Dorénavant, dans le cas des cimetières, la ville prend en charge uniquement le désherbage des allées. Le désherbage des tombes et des abords est à la charge des propriétaires, de

même que le désherbage et le nettoyage entre les tombes.

Un inventaire des tombes semblant « abandonnées » a été effectué par la commune. Une procédure de recherche des propriétaires va être lancée en même temps que le plan de désherbage et d'entretien des 3 cimetières qui devrait débuter début 2018. Afin de respecter la loi et de ne

pas freiner la procédure, les services techniques ont reçu la consigne de ne pas intervenir sur ces tombes. Il faut savoir que pour valider la procédure un minimum de 3 ans est nécessaire avant que la concession retombe dans le domaine communal.

Aujourd'hui pour réussir ce challenge « zéro pesticide » il nous faut unir nos efforts et nos idées, que ce soit employé-e-s, jardiniers, administré-e-s et élu-e-s.

ASSOCIATION

ASSOCIATION VIVRE : DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS DANS LA LOIRE

L'association Vivre organise des plans de dépistages du cancer colorectal et cancer du sein.

Le dépistage est une chance : il permet d'identifier au plus tôt un cancer pour le traiter à un stade précoce et de favoriser les chances de guérison. Dans certains cas, le dépistage peut même permettre d'éviter un cancer grâce au repérage et au traitement d'une lésion précancéreuse. Le dépistage du cancer du côlon consiste en un test immunologique de recherche de sang dans les selles.

Il s'adresse à **toutes les personnes de 50 à 74 ans sans facteur de risque personnel ou familial au niveau intestinal.**

Le dépistage du cancer du sein s'adresse quant à lui à **toutes les femmes de 50 à 74 ans sans facteur de risque personnel ou familial et sans symptôme.**

Contact :

L'ASSOCIATION VIVRE • 04 77 01 09 93
58 rue Robespierre - 42000 Saint-Étienne

QUELQUES CHIFFRES :

Dépistage Colon - Année 2016 : 43 084 tests effectués

- > 2 636 non analysables soit 6 % (absence de date sur le prélèvement essentiellement)
- > 38 734 tests négatifs (à refaire tous les 2 ans)
- > 1 714 tests positifs soit 4,23% des tests lus
- > 1029 coloscopies effectuées à ce jour pour les tests de 2016
- > 306 coloscopies négatives (à refaire tous les 2 ans)

712 coloscopies positives :

- 114 cancers
- 510 coloscopies avec polypes adénomateux (lésions susceptibles de devenir cancéreuses) faire un suivi par coloscopie
- 87 coloscopies avec polypes hyperplasiques

Dépistage cancer du sein :

2015 : 32 000 mammographies effectuées suite à l'invitation par l'association Vivre (55% des femmes invitées répondent) **Découverte de 231 cancers.**
2016 : chiffres provisoires identiques à ceux de 2015